

REGLEMENT INTERIEUR DES ELEVES 2024/2025 – Ecole élémentaire Malraux –

RESPECT :

Chacun a droit au respect des autres, les enfants comme les adultes.

Il faut donc :

- ✓ être poli,
- ✓ ne pas insulter, ni se moquer, ni se bagarrer,
- ✓ écouter les autres,
- ✓ apporter de l'aide à un camarade qui en a besoin.

HORAIRES :

On doit arriver à l'heure à l'école (8h30 et 11h30 maximum). En cas de retard, il faut sonner au portail et être accompagné par son parent jusque dans sa propre classe (au cas où la classe ne serait pas là, mon parent doit m'amener à un autre enseignant en attendant le retour de ma classe).

TRAVAIL :

On doit travailler du mieux qu'on le peut, avec soin, en classe comme à la maison.

Il s'agit :

- ✓ d'être attentif, d'essayer de participer,
- ✓ de faire le travail demandé,
- ✓ d'apprendre ses leçons,
- ✓ de toujours posséder son matériel en bon état (livres, cahiers, classeurs, stylos, feutres...).

DANS L'ECOLE :

Dans les parties communes (*escaliers, couloirs, préaux, toilettes...*), il faut aussi respecter les locaux et les autres : ne pas courir, ne pas crier, ne pas bousculer, ne pas toucher aux affaires des autres (*affichages, dessins, vêtements...*) et circuler en rang et en silence.

Les objets dangereux, les objets susceptibles d'émettre un son en classe, les bijoux, l'argent de poche, ainsi que les sucettes ne sont pas autorisés.

Les vêtements doivent être adaptés aux activités de la vie scolaire (*pas de tongs, claquettes, mules, talons, hauts et bas trop courts*)

Les gouters et les bonbons sont interdits sauf cas particulier (traitement, anniversaire...) et avec l'autorisation de son enseignant(e).

HYGIENE :

On doit avoir les mains propres en entrant en classe.

Il faut avoir des mouchoirs en papier si on est malade.

Chacun de ses vêtements doit être marqué à son nom.

Il faut prendre soin de ses affaires (*manteau, gants, bonnet...*) et ne pas les laisser traîner dans la cour ou le préau.

TELEPHONE PORTABLE et MONTRE CONNECTEE :

L'utilisation d'un portable ou d'une montre connectée est interdite pendant le temps scolaire, à l'école comme lors de sorties scolaires.

Les enseignants sont autorisés à les confisquer si un élève ne respecte pas cette règle.

EN RECREATION :

Chacun a le droit de jouer, de se détendre, sans être embêté par d'autres enfants.

On a le droit de jouer dans la cour à condition de ne pas être dangereux pour les autres.

Dès que la sonnerie de fin de récréation retentit, on doit venir se mettre dans son rang sans tarder.

Aucun enfant ne doit se promener dans les escaliers, couloirs et classes sans autorisation.

On n'est pas autorisé à jeter les papiers ailleurs que dans les poubelles prévues à cet effet.

Les toilettes ne sont pas des salles de jeu, on doit prendre une pince à linge avant de rentrer. On ne doit ni abîmer le matériel, ni gaspiller le papier- toilette, ni jouer à s'asperger avec l'eau des robinets.

Il faut aussi tirer la chasse d'eau, refermer la porte derrière soi, se laver les mains, ressortir sans courir et déposer sa pince à linge.

Dans la cour, les toilettes et sous les préaux, on respecte toujours les consignes ou les indications des enseignants.

En cas de problème urgent (*blessures, insultes, coups...*), ON LE DIT aux enseignants de surveillance de suite.

➤ REGLE D'OR : en cas de conflit avec un(e) camarade, aucun geste violent!

On se calme, on engage le dialogue pour trouver un terrain d'entente. Si on n'arrive pas à se mettre d'accord, on demande l'intervention d'un(e) enseignant(e) de service.

EN SORTIE SCOLAIRE :

On doit se comporter de la même façon qu'à l'école ou en classe (*piscine, gymnase, musée, visites, ski...*) et respecter les consignes particulières de travail et de sécurité.

RESTAURANT SCOLAIRE :

On respectera les animateurs et le personnel ainsi que le règlement intérieur spécifique du restaurant scolaire.

EN CAS DE NON RESPECT DE CE REGLEMENT :

Chacun est invité à respecter et à faire respecter ce règlement dans l'intérêt de tous.

En cas de non-respect de ce règlement, on sera réprimandé et /ou puni.

Si à plusieurs reprises, on montre qu'on n'a pas vraiment compris comment on doit se comporter à l'école, ALORS des sanctions seront appliquées comme faire un devoir civique, par exemple.

Ce règlement a été lu et étudié en classe, le ____ / ____ / 2024.

Signature élève :

Pour que mon année d'école se passe le mieux possible, des règles sont installées que tu trouveras dans le règlement au verso.

Mais l'école ce n'est pas que des interdits.

C'est aussi le lieu où **J'AI LE DROIT** :

- D'apprendre plein de choses pour mieux comprendre le monde qui m'entoure,
- De travailler dans un climat scolaire agréable,
- De partager plein de bons moments avec mes camarades de classe,
- D'avoir une relation de confiance avec ma maîtresse ou mon maître,
- De jouer avec mes copains et copines pendant les récréations,
- De faire des activités sportives et de la musique,
- De participer aux projets de ma classe ou de l'école,
- De rire et m'amuser à certains moments,
- De me sentir toujours en sécurité tout en gagnant en autonomie...

